



Offre d'emploi - saisonnier

Mission de sensibilisation du grand public à la présence de chiens de protection des troupeaux en montagne

Territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Contexte

Depuis de nombreuses années, la problématique de la prédation est un sujet récurrent sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes notamment avec la présence de chiens errants et divagants.

Depuis les années 1990-2000, les éleveurs sont confrontés, en plus de ces chiens, au retour du loup sur le territoire, même si ces derniers ne sont pour le moment pas constitués en meute et occasionnent peu de dégâts. Les éleveurs d'ovins, afin de protéger leurs troupeaux des attaques éventuelles, ont pour la plupart intégré des chiens de protection à leur cheptel en complément d'autres mesures de protection (présence de bergers, parcs de contention, regroupement nocturne, etc.).

Cependant la présence de chiens de protection parfois en groupe allant jusqu'à 5-6 individus en estive, peut poser problème face aux activités de pleine nature pratiquées sur le territoire du PNR PC (randonnée, VTT, vélo électrique, trails, etc.).

Les pratiquants peuvent avoir des comportements problématiques (traversées du troupeau, menaces envers les chiens, présence de chiens de compagnie) et certains chiens peuvent aussi, parfois, avoir des comportements agressifs. Cela contribue à un clivage entre les usagers de la montagne et génère des conflits, voire parfois, des accidents. De plus, la crise sanitaire liée au COVID 19 a engendré une fréquentation plus forte des milieux montagnards attirant un nouveau public novice.

C'est pourquoi le Parc souhaite, comme initié en 2022, mettre en œuvre de la sensibilisation du grand public sur le terrain autour de la pratique pastorale et de la protection des troupeaux en particulier à l'aide des chiens de protection en expliquant les enjeux et les comportements à adopter pour permettre un partage apaisé entre les différents usagers de la montagne.

Cette action est rendue possible dans le cadre du plan national sur le loup et les activités d'élevage piloté par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes qui apporte une partie du financement de cette action. Le saisonnier, employé par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, en charge de la sensibilisation, travaillera en collaboration étroite avec les différents acteurs impliqués dans la gestion de la fréquentation sur le territoire.

L'objectif de la mission est d'engager une discussion avec les usagers de la montagne soit en allant vers les personnes soit en créant un point d'attraction qui incite les personnes à engager la discussion.

Objectifs

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Assurer une cohabitation apaisée entre les usagers de la montagne.
- Sensibiliser les acteurs locaux et socioprofessionnels (offices de tourisme, loueurs de VTT, etc.) pour les inciter à promouvoir la bonne conduite à avoir.
- Sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature sur le bon comportement à adopter face aux chiens de protection afin de minimiser le risque d'incident.

Les thématiques abordées seront notamment le pastoralisme en montagne, les enjeux de protection des troupeaux, les comportements à adopter face aux chiens de protection, la connaissance du territoire et de ses enjeux, le partage de l'espace.

Plusieurs méthodes de sensibilisation seront mobilisées pour les besoins de la mission et dépendront du lieu d'intervention :

- En itinérance en montagne, en allant engager la discussion avec les usagers.
- En semi-itinérance, c'est-à-dire en se rendant sur le terrain à un endroit stratégique de passage pour interpeler le public afin de diffuser les messages.
- En poste fixe (statique), notamment dans les zones de grande affluence, en créant un point d'attraction qui incite les visiteurs à échanger. Il faut cibler un endroit stratégique pour toucher le plus de monde et capter l'attention des gens.
Les postes fixes seront aussi utilisés pour les événements ponctuels.

Cette mission sera assurée par l'embauche d'un saisonnier pendant la période estivale qui sera présent sur des secteurs définis

Missions

Sous l'autorité de la directrice du Parc et supervisée par la chargée de mission agriculture, dans le cadre de la charte et des projets d'actions décidés par le comité ou le conseil syndical, l'agent saisonnier aura pour missions :

- En début et tout au long de la mission, aller à la rencontre des partenaires et des professionnels concernés par les secteurs d'intervention, pour mieux appréhender les enjeux du territoire et recenser leurs besoins.
- Suivre les formations qui seront proposées, en amont de la saison.
- Suivre les actualités du réseau loup-lynx, si possible et nécessaire, participer au suivi des pièges photos pour connaître les effectifs sur le territoire et leur évolution, transmettre les informations issues des suivis notamment les photos à l'OFB dans le cadre du réseau loup-lynx.
- Tenir les points fixes et les tournées de médiation, itinérance et semi-itinérance (voir cartes ci-après), pour sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature (familles, traileurs, randonneurs, etc.) aux enjeux du pastoralisme et aux comportements à adopter (ou à éviter) vis-à-vis des chiens de protection : sensibilisation au pastoralisme en montagne, aux enjeux de protection des troupeaux, aux comportements à adopter face aux chiens de protection, à la connaissance du territoire et de ses enjeux et au partage de l'espace (distribution d'outils de communication, échanges, création d'un point d'attraction avec la longue vue pour faciliter la prise de contact, etc.).
- Se mettre en relation avec les professionnels du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs, refuges, associations de randonneurs, loueurs de vélos, accompagnateurs, etc.) pour diffuser l'information.
- Prévoir des interventions/animations auprès des usagers et lors de manifestations choisies à l'aide d'un stand dédié et d'interventions (par exemple, fête du passage des

troupeaux, concours international des chiens de bergers, trails, etc.). Ces manifestations peuvent avoir lieu en soirée ou lors des week-ends.

- Recueillir les témoignages d'éventuels problèmes rencontrés.
- Tenir informés, de façon régulière, les chargés de mission concernés, les différentes personnes sur le terrain (PNR PC ou autres structures) et la direction du PNR PC.
- Tenir un journal quotidien (nombre de personnes rencontrées, sujets abordés, etc.) et rédiger un bilan de fin de saison selon le cadre qui sera défini.

En complément aux missions citées ci-dessus, si cela est possible, selon le contexte et le temps disponible :

- Amorcer une réflexion sur la création d'un réseau de bénévoles en appui aux éleveurs pour la gestion de la prédation.
- Assurer une présence et un appui sur des secteurs impactés par la prédation (par exemple, visite sur l'estive, aide pour certains travaux).

Compétences requises

Profil

- Formation (Bac +3/+5) en lien avec la mission attendue.
- Connaissances naturalistes et scientifiques souhaitées ainsi que des pratiques et des acteurs de la montagne, du pastoralisme, des activités de pleine nature et des différents protagonistes de ces activités (éleveurs, bergers, randonneurs, VTTistes...).
- Connaissance générale de l'organisation et du fonctionnement d'un Parc naturel régional.
- Connaissance générale sur le loup (contexte réglementaire, historique, écologie, éthologie).
- Connaissance des chiens de protection, aisance et assurance en leur présence.
- Bonne condition physique et maîtrise des techniques d'évolution en terrain de montagne.
- Expérience en animation (grand public, scolaire) souhaitée.
- Expérience en milieu pastoral, conduite de troupeaux appréciée.
- Capacité rédactionnelle afin de restituer les données de cette mission auprès de la DREAL sous forme de rapport de synthèse.

Qualité et aptitude

- Diplomatie, sens de l'écoute, capacité à adapter son approche et son discours aux différents publics rencontrés.
- Sens du contact, aisance relationnelle et bonne expression orale.
- Sens de la pédagogie.
- Qualités rédactionnelles, esprit de synthèse.
- Organisation, autonomie et aptitude à travailler seul sur le terrain.
- Mais aussi travail en équipe, sens du relationnel.
- Langues : catalan, espagnol et anglais seront un atout.

Conditions d'embauche

- Permis B indispensable.
- 35 heures sur 5 jours avec possibilité de travail ponctuel les week-ends / dimanches / jours fériés.
- Pas de télétravail.

Secteurs d'intervention :

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, au sein de secteurs définis en amont lors de la mise en place de la mission (secteurs ciblés en Cerdagne et Capcir).

Informations complémentaires :

- Contrat saisonnier de 3 mois couvrant la période du **15 juin au 14 septembre 2026 inclus**.

- Statut : Ingénieur (A) ou Technicien (B) contractuel ou territorial.
- Poste à temps complet.
- Rémunération : grille indiciaire de la fonction publique territoriale.

Candidatures à adresser **avant le 15 mai 2026, 12h**, à Monsieur le Président du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, par courriel auprès de : patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr et marine.daire@parc-pyrenees-catalanes.fr.